

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CDC AUNIS ATLANTIQUE dont la population est de 3500 habitants et plus :  
CDC AUNIS ATLANTIQUE (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20004149900126

POSTE COMPTABLE : SGC FERRIERES

**M. 57**

**Budget primitif  
Voté par nature**

BUDGET : BUDGET AT. RELAIS IMMOBILIER ENTREPRIS (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	41
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	44
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	46
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	50
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	51
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	52
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
<b>B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements</b>	<b>53</b>
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	54
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
<b>B7.3 - Etat des emprunts garantis</b>	<b>55</b>
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	56
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
<b>B9 - Etat du personnel</b>	<b>57</b>
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	60
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	61
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	62
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	63

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES**  
**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES**

		I	A
Population totale		Valeurs	0

		Informations statistiques	Valeurs
Population totale			0

		Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)			0.00

		Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population		0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population		0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population		0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)		0.00
5	DGF / population		0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

### MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

		I
		C1

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE N-1</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde d'exécution ou résultat reporté</b>	<b>Résultat ou solde (A)</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	931 158,17	986 973,26	79 554,75 A1
<b>Investissement</b>	612 584,83	366 545,32 (3)	762 277,65 A2
<b>Fonctionnement</b>	318 573,34	620 427,94 (4)	-682 722,90 A3
			-380 868,30

<b>RESTES A REALISER N-1</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde (B)</b>	
<b>TOTAL des RAR</b>	89 552,75 III + IV	0,00 B1	-89 552,75
<b>Investissement</b>	89 552,75 III	0,00 B2	-89 552,75
<b>Fonctionnement</b>	0,00 IV	0,00 B3	0,00

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	45 817,09
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	426 685,39
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	-380 868,30

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 00 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>	(I) <b>89 552,75</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
201801	Opération d'équipement n° 201801	89 552,75
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>	(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	
		VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	89 552,75 (si solde négatif) 0,00	0,00 (si solde positif) 499 562,31
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	1 824 657,87	1 824 657,87
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00 (si déficit) 375 015,01	0,00 (si excédent) 0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	870 372,81	870 372,81
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>2 695 030,68</b>	<b>2 695 030,68</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>		
<b>PRÉSENTATION DES AP VOTÉES</b>		
		<b>B1</b>

<b>AUTORISATION DE PROGRAMME (1)</b>		
<b>Numéro</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>
	<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

	<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
	<b>PRÉSENTATION DES AE VOTÉES</b>	<b>B2</b>

<b>Numéro</b>	<b>AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)</b>	<b>Chapitre(s)</b>		<b>Montant</b>
		<b>Liberlé</b>	<b> </b>	
	<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>
	<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>			<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.  
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>						<b>II</b>
						<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	9 469,65	0,00	10 400,00	10 400,00	10 400,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	244 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	988 000,00	89 552,75	955 605,12	955 605,12	1 045 157,87
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 241 469,65</b>	<b>89 552,75</b>	<b>1 296 005,12</b>	<b>1 296 005,12</b>	<b>1 385 557,87</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	162 000,00	0,00	173 500,00	173 500,00	173 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>162 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>173 500,00</b>	<b>173 500,00</b>	<b>173 500,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>1 403 469,65</b>	<b>89 552,75</b>	<b>1 469 505,12</b>	<b>1 469 505,12</b>	<b>1 559 057,87</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	618 523,00		225 600,00	225 600,00	225 600,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>618 523,00</b>		<b>265 600,00</b>	<b>265 600,00</b>	<b>265 600,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 021 992,65</b>	<b>89 552,75</b>	<b>1 735 105,12</b>	<b>1 735 105,12</b>	<b>1 824 657,87</b>
			+		
			<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>		<b>0,00</b>

=

	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 824 657,87</b>
--	---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Pour mémoire, budget précédent (1)</b>	<b>Restes à réaliser N-1</b>	<b>Propositions nouvelles (2)</b>	<b>Vote de l'assemblée</b>	<b>TOTAL (= RAR + vote)</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	896 215,00	0,00	585 095,56	585 095,56	585 095,56
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	240 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 136 215,00</b>	<b>0,00</b>	<b>935 095,56</b>	<b>935 095,56</b>	<b>935 095,56</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>1 136 215,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 085 095,56</b>	<b>1 085 095,56</b>	<b>1 085 095,56</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	143 500,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>143 500,00</b>		<b>240 000,00</b>	<b>240 000,00</b>	<b>240 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 279 715,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 325 095,56</b>	<b>1 325 095,56</b>	<b>1 325 095,56</b>
+					
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>499 562,31</b>
=					
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>1 824 657,87</b>

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>-25 600,00</b>
--	-------------------

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.  
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.  
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.  
(4) Sauf 165, 166 et 16449.  
(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.  
(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.  
(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.  
(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.  
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).  
(10)  $DF 021 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041$ .  
(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	133 821,80	0,00	120 554,80	120 554,80	120 554,80
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	90 000,00	0,00	140 260,00	140 260,00	140 260,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 326,00	0,00	1 443,00	1 443,00	1 443,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>228 147,80</b>	<b>0,00</b>	<b>262 257,80</b>	<b>262 257,80</b>	<b>262 257,80</b>
66	Charges financières	30 000,00	0,00	33 100,00	33 100,00	33 100,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>260 147,80</b>	<b>0,00</b>	<b>295 357,80</b>	<b>295 357,80</b>	<b>295 357,80</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	143 500,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>143 500,00</b>		<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	403 647,80	0,00	495 357,80	495 357,80	495 357,80
--------------	------------	------	------------	------------	------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	375 015,01
---	------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	870 372,81
--	------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>					<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 500,00	0,00	31 500,00	31 500,00	31 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	456 347,70	0,00	563 272,81	563 272,81	563 272,81
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>477 847,70</b>	<b>0,00</b>	<b>594 772,81</b>	<b>594 772,81</b>	<b>594 772,81</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	258 523,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>736 370,70</b>	<b>0,00</b>	<b>644 772,81</b>	<b>644 772,81</b>	<b>644 772,81</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	360 000,00		225 600,00	225 600,00	225 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>360 000,00</b>		<b>225 600,00</b>	<b>225 600,00</b>	<b>225 600,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 096 370,70</b>	<b>0,00</b>	<b>870 372,81</b>	<b>870 372,81</b>	<b>870 372,81</b>
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>870 372,81</b>
--	-------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>-25 600,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4)  $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$ .

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération  $DF 023 + DF 042 - RF 042$  ou solde de l'opération  $RI 021 + RI 040 - DI 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	225 600,00	225 600,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	173 500,00	0,00	173 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	1 385 557,87		1 385 557,87
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	40 000,00	40 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>1 559 057,87</b>	<b>265 600,00</b>	<b>1 824 657,87</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 824 657,87</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011 Charges à caractère général (9)	120 554,80		120 554,80
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	140 260,00		140 260,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 443,00	0,00	1 443,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	33 100,00	0,00	33 100,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	200 000,00	200 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>295 357,80</b>	<b>200 000,00</b>	<b>495 357,80</b>

++

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>375 015,01</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>870 372,81</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>			<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	585 095,56	0,00	585 095,56
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	350 000,00	0,00	350 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	40 000,00	40 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		200 000,00	200 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00		150 000,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>1 085 095,56</b>	<b>240 000,00</b>	<b>1 325 095,56</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>499 562,31</b>
--	-------------------

+

<b>R 1068 AFFECTION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
-------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 824 657,87</b>
---	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	31 500,00		31 500,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	563 272,81	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	225 600,00	225 600,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	50 000,00	0,00	50 000,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>644 772,81</b>	<b>225 600,00</b>	<b>870 372,81</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>870 372,81</b>
--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>					
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>					
				<b>III</b>	<b>A</b>

<b>DEPENSES</b>						
			<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote de l'assemblée</b>	<b>Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP</b>	<b>TOTAL (RAR N-1 + Vote)</b>
				<b>II</b>	<b>0,00</b>	<b>1 824 657,87</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 021 992,65</b>	<b>89 552,75</b>	<b>0,00</b>	<b>1 735 105,12</b>	<b>0,00</b>
018 RSA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles		194 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)		1 047 469,65	89 552,75	0,00	1 296 005,12	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 241 469,65</b>	<b>89 552,75</b>	<b>0,00</b>	<b>1 296 005,12</b>	<b>0,00</b>	<b>1 385 557,87</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		162 000,00	0,00	173 500,00	0,00	173 500,00
18 Cpde de liaison : affectation (BA,régie)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)						
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>162 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>173 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>173 500,00</b>
45 Chaptires d'opérations pour compte de tiers (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 403 469,65</b>	<b>89 552,75</b>	<b>0,00</b>	<b>1 469 505,12</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 057,87</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)		618 523,00		225 600,00		225 600,00
041 Opérations patrimoniales (7)		0,00		40 000,00		40 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>618 523,00</b>			<b>265 600,00</b>		<b>265 600,00</b>
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)						<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>						<b>1 824 657,87</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.  
 (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir "état III-A2. 1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = R/041).

(8) Le solde d'exécution reportée est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

		III	II	I	A
--	--	-----	----	---	---

		<b>RECETTES</b>				TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 279 715,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 325 095,56</b>	<b>1 325 095,56</b>	<b>III = I + II</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	896 215,00	0,00	585 095,56	585 095,56	585 095,56
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	240 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 136 215,00</b>	<b>0,00</b>	<b>935 095,56</b>	<b>935 095,56</b>	<b>935 095,56</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 136 215,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 085 095,56</b>	<b>1 085 095,56</b>	<b>1 085 095,56</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	143 500,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>143 500,00</b>	<b>240 000,00</b>	<b>240 000,00</b>	<b>240 000,00</b>	<b>240 000,00</b>
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					499 562,31	
Affectation au compte 1068 (8)					0,00	
Total des recettes d'investissement cumulées					1 824 657,87	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir "état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ( $R/040 = DF/042$ ).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ( $D/041 = R/041$ ).

(7) Le solde d'exécution reportée est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	<b>III</b>	
									<b>III = I + II</b>	<b>A1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 021 992,65</b>	<b>89 552,75</b>	<b>0,00</b>	<b>1 735 105,12</b>	<b>1 735 105,12</b>	<b>0,00</b>	<b>1 735 105,12</b>	<b>1 824 657,87</b>		
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21 Immobilisations corporelles	194 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
2111 Terrains nus	144 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21321 Immeubles de rapport	47 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
2152 Réseaux d'assainissement	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des opérations d'équipement (4)	1 047 469,65	89 552,75	0,00	1 296 005,12	1 296 005,12	0,00	1 296 005,12	1 385 557,87		
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 241 469,65</b>	<b>89 552,75</b>	<b>0,00</b>	<b>1 296 005,12</b>	<b>1 296 005,12</b>	<b>0,00</b>	<b>1 296 005,12</b>	<b>1 385 557,87</b>		
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	162 000,00	0,00	0,00	173 500,00	173 500,00			173 500,00		
1641 Emprunts en euros	162 000,00	0,00	0,00	172 000,00	172 000,00			172 000,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00			1 500,00		
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>162 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>173 500,00</b>	<b>173 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>173 500,00</b>	<b>173 500,00</b>		
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 403 469,65</b>	<b>89 552,75</b>	<b>0,00</b>	<b>1 469 505,12</b>	<b>1 469 505,12</b>	<b>0,00</b>	<b>1 469 505,12</b>	<b>1 559 057,87</b>
040      Opérations ordre transf. entre sections (6)	618 523,00			225 600,00	225 600,00		225 600,00	225 600,00
281321      Reprise sur autofinancement antérieur	618 523,00		225 600,00	225 600,00	225 600,00		225 600,00	225 600,00
13911      Subv. transf. Etat et établ. nationaux	360 000,00		225 600,00	225 600,00	225 600,00		225 600,00	225 600,00
13912      Subv. transf. Régions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139158      Subv. transf. Autres groupements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
281321      Immeubles de rapport	258 523,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
041      Charges transférées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
2313      Opérations patrimoniales (8)	0,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
2313      Constructions	0,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>618 523,00</b>		<b>265 600,00</b>	<b>265 600,00</b>	<b>265 600,00</b>		<b>265 600,00</b>	<b>265 600,00</b>

(1) Détalier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état II-A2. 1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>							<b>III</b>
							<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
201801	ESPACE DE CO-WORKING MARANS		1 153 657,73	89 552,75	1 287 398,57	1 287 398,57	0,00	1 287 398,57
201819	DIVERS TRAVAUX BATIMENTS LOUES		17 855,06	0,00	8 606,55	8 606,55	0,00	8 606,55
	<b>TOTAL</b>		<b>1 159 164,79</b>	<b>89 552,75</b>	<b>1 296 005,12</b>	<b>1 296 005,12</b>	<b>0,00</b>	<b>1 296 005,12</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>					<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>					<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201801**  
**LIBELLE : ESPACE DE CO-WORKING MARANS**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>1 145 476,73</b>	<b>a 89 552,75</b>	<b>1 287 398,57</b>	<b>b 1 287 398,57</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	49 314,20	0,00	10 400,00	10 400,00
2031	Frais d'études	19 731,20	0,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions, droits similaires	29 583,00	0,00	400,00	400,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	<b>159 060,80</b>	<b>0,00</b>	<b>330 000,00</b>	<b>330 000,00</b>
2111	Terrains nus	41 429,51	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 421,35	0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	49 656,47	0,00	160 000,00	160 000,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 562,97	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	25 080,72	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	31 830,37	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 079,41	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	<b>937 101,73</b>	<b>89 552,75</b>	<b>946 998,57</b>	<b>946 998,57</b>
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	937 101,73	89 552,75	946 998,57	946 998,57

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>433 962,33</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	433 962,33	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	309 962,33	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	124 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-1 376 951,32</b>
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	III
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201819**  
**LIBELLE : DIVERS TRAVAUX BATIMENTS LOUES**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	<b>13 688,06</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>8 606,55</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 100,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 100,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 188,81	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	8 188,81	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 399,25	0,00	8 606,55	8 606,55
2313	Constructions	3 399,25	0,00	8 606,55	8 606,55

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-8 606,55</b>
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
				I	II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 279 715,00</b>	<b>1 325 095,56</b>	<b>1 325 095,56</b>	<b>1 325 095,56</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	896 215,00	0,00	585 095,56	585 095,56
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	826 215,00	0,00	572 195,56	572 195,56
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	12 900,00	12 900,00
13178	Autres fonds européens	70 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	240 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00
1641	Emprunts en euros	240 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 136 215,00</b>	<b>0,00</b>	<b>935 095,56</b>	<b>935 095,56</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 136 215,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 085 095,56</b>	<b>1 085 095,56</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	143 500,00		200 000,00	200 000,00
28031	<i>Frais d'études</i>	9 000,00		5 000,00	5 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	300,00		150 000,00	150 000,00
281321	Immeubles de rapport	119 000,00		0,00	0,00
28152	Installations de voirie	3 000,00		200,00	200,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 500,00		0,00	0,00
281534	Réseaux d'électricité	1 500,00		0,00	0,00
281558	Autres inst., matériel, outil, techniques	0,00		0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	5 500,00		15 000,00	15 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobilier	4 000,00		30 000,00	30 000,00

		Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II	
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>		1 000,00		0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>		0,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
2031	<i>Frais d'études</i>		0,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>143 500,00</b>		<b>240 000,00</b>		<b>240 000,00</b>	

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = DF/042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = R/041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

**III – VOTE DU BUDGET**

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée III = I + II	Pour information, dépenses gérées hors AE	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) 495 357,80
	<b>TOTAL</b>	<b>403 647,80</b>	<b>0,00</b>	<b>495 357,80</b>	<b>495 357,80</b>	<b>0,00</b>		<b>495 357,80</b>	<b>495 357,80</b>
011	Charges à caractère général (3)	133 821,80	0,00	120 554,80	120 554,80	0,00	120 554,80	120 554,80	120 554,80
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	90 000,00	0,00	140 260,00	140 260,00	0,00	140 260,00	140 260,00	140 260,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 326,00	0,00	1 443,00	1 443,00	0,00	1 443,00	1 443,00	1 443,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>228 147,80</b>	<b>0,00</b>	<b>262 257,80</b>	<b>262 257,80</b>	<b>0,00</b>		<b>262 257,80</b>	<b>262 257,80</b>
66	Charges financières	30 000,00	0,00	33 100,00	33 100,00	0,00	33 100,00	33 100,00	33 100,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)								
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>32 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 100,00</b>	<b>33 100,00</b>	<b>0,00</b>		<b>33 100,00</b>	<b>33 100,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>260 147,80</b>	<b>0,00</b>	<b>295 357,80</b>	<b>295 357,80</b>	<b>0,00</b>		<b>295 357,80</b>	<b>295 357,80</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	143 500,00		200 000,00		200 000,00		200 000,00	200 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>143 500,00</b>		<b>200 000,00</b>		<b>200 000,00</b>		<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
	<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>							<b>375 015,01</b>	
	<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>							<b>870 372,81</b>	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

		III – VOTE DU BUDGET	
		SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	
		B	B

Chap.	Libellé	RECETTES		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I			
	<b>TOTAL</b>	<b>1 096 370,70</b>	<b>0,00</b>	<b>870 372,81</b>	<b>870 372,81</b>	<b>870 372,81</b>
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 500,00	0,00	31 500,00	0,00	31 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	456 347,70	0,00	563 272,81	563 272,81	563 272,81
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>477 847,70</b>	<b>0,00</b>	<b>594 772,81</b>	<b>594 772,81</b>	<b>594 772,81</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	258 523,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>258 523,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>736 370,70</b>	<b>0,00</b>	<b>644 772,81</b>	<b>644 772,81</b>	<b>644 772,81</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	360 000,00		225 600,00	225 600,00	225 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>360 000,00</b>		<b>225 600,00</b>	<b>225 600,00</b>	<b>225 600,00</b>

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
	<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>870 372,81</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE		TOTAL (RAR N-1 + Vote)  <b>III = I + II</b>	
							<b>I</b>	<b>II</b>		
	<b>TOTAL</b>		<b>403 647,80</b>	<b>0,00</b>		<b>495 357,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>495 357,80</b>	<b>495 357,80</b>
011	Charges à caractère général (4)		133 821,80	0,00		120 554,80		0,00	120 554,80	120 554,80
6042	Achats de prestations de services	417,00	0,00		250,00		250,00	0,00	250,00	250,00
60611	Eau et assainissement	5 200,00	0,00		450,00		450,00	0,00	450,00	450,00
60612	Energie - Electricité	22 000,00	0,00		12 000,00		12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60623	Alimentation	1 250,00	0,00		500,00		500,00	0,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	3 334,00	0,00		1 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 017,00	0,00		6 830,00		6 830,00	0,00	6 830,00	6 830,00
6064	Fournitures administratives	834,00	0,00		984,00		984,00	0,00	984,00	984,00
6068	Autres matières et fournitures	150,00	0,00		1 510,00		1 510,00	0,00	1 510,00	1 510,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	3 278,80	0,00		1 578,80		1 578,80	0,00	1 578,80	1 578,80
614	Charges locatives et de copropriété	6 000,00	0,00		6 000,00		6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
61521	Entretien terrains	1 000,00	0,00		1 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	7 000,00	0,00		2 000,00		2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		12 050,00		12 050,00	0,00	12 050,00	12 050,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	6 540,00	0,00		13 454,00		13 454,00	0,00	13 454,00	13 454,00
6161	Multirisques	180,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	6 000,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	12 000,00	0,00		420,00		420,00	0,00	420,00	420,00
62268	Autres honoraires, conseils	6 000,00	0,00		8 200,00		8 200,00	0,00	8 200,00	8 200,00
6231	annonces et insertions	7 550,00	0,00		4 500,00		4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		500,00		500,00	0,00	500,00	500,00
6234	Réceptions	7 750,00	0,00		540,00		540,00	0,00	540,00	540,00
6236	Catalogues et imprimés	800,00	0,00		800,00		800,00	0,00	800,00	800,00
6238	Divers	0,00	0,00		2 830,00		2 830,00	0,00	2 830,00	2 830,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	4 584,00	0,00		4 288,00		4 288,00	0,00	4 288,00	4 288,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	0,00		200,00		200,00	0,00	200,00	200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 417,00	0,00		15 000,00		15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6288	Autres services extérieurs	220,00	0,00		100,00		100,00	0,00	100,00	100,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
63512	Taxes foncières	27 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	570,00	570,00	0,00	570,00	570,00	570,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	90 000,00	0,00	140 260,00	140 260,00		140 260,00	140 260,00	140 260,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	400,00	400,00		400,00	400,00	400,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	2 100,00	2 100,00		2 100,00	2 100,00	2 100,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	260,00	260,00		260,00	260,00	260,00
64111	Rémunération principale titulaires	45 000,00	0,00	22 400,00	22 400,00		22 400,00	22 400,00	22 400,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00	6 500,00
64131	Rémunérations	45 000,00	0,00	55 100,00	55 100,00		55 100,00	55 100,00	55 100,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	900,00	900,00		900,00	900,00	900,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	13 500,00	13 500,00		13 500,00	13 500,00	13 500,00
64451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	22 900,00	22 900,00		22 900,00	22 900,00	22 900,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00		2 600,00	2 600,00	2 600,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	600,00	600,00		600,00	600,00	600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
017	RSA / Réregularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	4 326,00	0,00	1 443,00	1 443,00		1 443,00	1 443,00	1 443,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
65818	Autres	1 326,00	0,00	1 443,00	1 443,00		1 443,00	1 443,00	1 443,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>228 147,80</b>	<b>0,00</b>	<b>262 257,80</b>	<b>262 257,80</b>		<b>0,00</b>	<b>262 257,80</b>	<b>262 257,80</b>
66	Charges financières	30 000,00	0,00	33 100,00	33 100,00		33 100,00	33 100,00	33 100,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 000,00	0,00	33 352,32	33 352,32		33 352,32	33 352,32	33 352,32
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	-252,32	-252,32		-252,32	-252,32	-252,32
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 000,00	-	0,00	0,00	II	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)							0,00
	<b>Total des charges financières et spécifiques</b>	<b>32 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 100,00</b>	<b>33 100,00</b>	<b>33 100,00</b>	<b>33 100,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>260 147,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>295 357,80</b>	<b>295 357,80</b>	<b>0,00</b>	<b>295 357,80</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	143 500,00			200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	143 500,00			200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>143 500,00</b>			<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	1 917,47
Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 169,79
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-252,32

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de traç de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

		<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		
		<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>		
				<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 096 370,70</b>	<b>0,00</b>	<b>870 372,81</b>	<b>870 372,81</b>	<b>870 372,81</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Remboursst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 500,00	0,00	31 500,00	31 500,00	31 500,00
706388	Autres	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	456 347,70	0,00	563 272,81	563 272,81	563 272,81
752	Revenus des immeubles	179 100,00	0,00	146 214,00	146 214,00	146 214,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	277 247,70	0,00	0,00	0,00	0,00
75838	Autres	0,00	417 058,81	417 058,81	417 058,81	417 058,81
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>477 847,70</b>	<b>0,00</b>	<b>594 772,81</b>	<b>594 772,81</b>	<b>594 772,81</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produuits spécifiques (3)	258 523,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	258 523,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>736 370,70</b>	<b>0,00</b>	<b>644 772,81</b>	<b>644 772,81</b>	<b>644 772,81</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	360 000,00	225 600,00	225 600,00	225 600,00	225 600,00
777	Rec.. subv inv transférées cpté résult	360 000,00	225 600,00	225 600,00	225 600,00	225 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>360 000,00</b>	<b>225 600,00</b>	<b>225 600,00</b>	<b>225 600,00</b>	<b>225 600,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

	<b>Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)</b>
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**IV – ANNEXES**

**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé						4 RSA	
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc.,,jeun., sports, loisirs	
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		IV – ANNEXES			IV – ANNEXES		
		A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)			A1		
Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	<b>DEPENSES</b>						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	<b>1 469 505,12</b>	<b>0,00</b>			<b>1 469 505,12</b>
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	173 500,00	0,00	0,00	173 500,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	10 400,00	0,00	0,00	10 400,00	
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	330 000,00	0,00	0,00	330 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	955 605,12	0,00	0,00	955 605,12	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>						
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	585 095,56	0,00	0,00	585 095,56	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	350 000,00	0,00	0,00	350 000,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CDC AUNIS ATLANTIQUE - BUDGET AT. RELAIS IMMOBILIER ENTREPRIS - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre nature	Libellé						4-3 APA
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	
<b>DEPENSES</b>							
011	Charges à caractère général	0,00	22 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	22 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>							
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES**

**A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL	
								A2	IV
<b>DEPENSES</b>									
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	272 957,80	0,00	0,00	0,00		295 357,80
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	120 554,80	0,00	0,00	0,00		120 554,80
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	117 860,00	0,00	0,00	0,00		140 260,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	33 100,00	0,00	0,00	0,00		33 100,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>									
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	31 500,00	0,00	0,00	0,00		31 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	563 272,81	0,00	0,00	0,00		563 272,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV
		B1.2

### B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)				
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				2 661 304,77								
1641 Emprunts en euros (total)				2 661 304,77								
00000501445	Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres	05/12/2016	06/12/2016	15/03/2017	556 546,82	F	Taux fixe à 2,07%	2,070	2,070	EUR	T	P
00001051602	Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes	11/12/2018	21/12/2018	15/03/2019	600 000,00	F	Taux fixe à 1,89%	1,890	1,890	EUR	T	P
8795524	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes	17/06/2011		17/09/2011	475 757,95	F	Taux fixe à 4,05%	4,050	4,050	EUR	T	P
9948561	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes La banque postale	29/05/2017	05/10/2017	05/01/2018	500 000,00	F	Taux fixe à 1,42%	1,420	1,420	EUR	T	P
MON534711EUR		28/10/2020	26/11/2020	01/03/2021	529 000,00	F	Taux fixe à 0,84%	0,840	0,840	EUR	T	P
1643 Emprunts en devises (total)					0,00							
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00							
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)									0,00			
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)									0,00			
1671 Avances consolidées du Trésor (total)									0,00			
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)									0,00			
1675 Dettes pour METP et PPP (total)									0,00			

CDC AUNIS ATLANTIQUE - BUDGET AT. RELAIS IMMOBILIER ENTREPRIS - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)				
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00							
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00							
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>							
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00							
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00							
1687 Autres dettes (total)					0,00							
<b>Total général</b>					<b>2 661 304,77</b>							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois),

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements. A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC51015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert  (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice (17)	ICNE de l'exercice
									Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>			<b>0,00</b>		<b>1 603 027,09</b>					<b>164 835,62</b>	<b>25 065,00</b>	<b>0,00</b>
1641 Emprunts en euros (total)			0,00		1 603 027,09					164 835,62	25 065,00	0,00
00000501445	N	0,00	A-1	217 141,54	3,96	F	Taux fixe à 2,07%	2,070	52 615,92	4 088,16	0,00	151,36
000001051602	N	0,00	A-1	501 499,06	19,97	F	Taux fixe à 1,89%	1,890	20 839,27	9 331,21	0,00	403,75
8795524	N	0,00	A-1	100 509,30	2,46	F	Taux fixe à 4,05%	4,050	38 992,87	3 483,39	0,00	96,89
9948561	N	0,00	A-1	312 655,63	8,77	F	Taux fixe à 1,42%	1,420	32 802,60	4 265,56	0,00	949,32
MON53471EUR	N	0,00	A-1	471 221,56	21,93	F	Taux fixe à 0,84%	0,840	19 584,96	3 896,68	0,00	316,15
1643 Emprunts en devises (total)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>			<b>0,00</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>			<b>0,00</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1671 Avances consolidées du Trésor (total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>			<b>0,00</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

CDC AUNIS ATLANTIQUE - BUDGET AT. RELAIS IMMOBILIER ENTREPRIS - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert  (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle  (13)	Capital restant dû au 01/01/N  (14)	Durée résiduelle (en années)  (15)	Type de taux  (16)	Index (14)  (17)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice		
								Taux d'intérêt  (16)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget  (15)	Capital  (16)	Charges d'intérêt  (16)	Intérêts perçus (le cas échéant)  (17)
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 603 027,09</b>						<b>164 835,62</b>	<b>25 065,00</b>	<b>0,00</b>
												<b>1 917,47</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB-1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisées à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX****B1.3**

<b>B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)</b>									
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Cout de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)
Échange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)									
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00				0,00		0,00
Barrière simple (B)									
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00				0,00		0,00
Option d'échange (C)									
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00				0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capié (D)									
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00				0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)									
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00				0,00		0,00
Autres types de structures (F)									
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00				0,00		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00				0,00		0,00

(1) Repartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices hors zone euro ou écart d'indice dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indice hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisées à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		IV – ANNEXES	
		IV	
		B1.4	

#### B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Écarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnel)	Nombre de produits % de l'encours	5 100,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	1 603 027,09		0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours					0 0,00	0 0,00
	Montant en euros					0 0,00	0 0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		IV	
		B1.6	

#### B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice		Intérêts (3)	Dont Capital
			0,00	0,00		
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00
Auprès des organismes de droit Privé	0,00	0,00			0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00			0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS****MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500,00 €	CHOIX DE L'ASSEMBLÉE	Délibération du 2018-03-14
		Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	FRAIS RELATIF AUX DOCS URBANISME	10	14/03/2018
L	FRAIS ETUDES NON SUIVI DE REALISATION	5	14/03/2018
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5	14/03/2018
L	FRAIS INSERTION NON SUIVI DE REALISATION	2	14/03/2018
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	5	14/03/2018
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES AUX PERSONNES DE DROIT PUBLIC BIEN MOBILIER	5	14/03/2018
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES AUX PERSONNES DE DROIT PUBLIC BIENS IMMOBILIERS DE PLUS DE 40 000€	15	14/03/2018
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES AUX PERS DE DROIT PUB BIENS IMMOBILIER DE MOINS DE 40 000€	5	14/03/2018
L	LOGICIEL	2	14/03/2018
L	ETUDES	2	14/03/2018
L	BATIMENTS	25	14/03/2018
L	VOITURE	5	14/03/2018
L	CAMION ET VEHICULE INDUSTRIEL	8	14/03/2018
L	MOBILIER	10	14/03/2018
L	MATERIEL DE BUREAU ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE	5	14/03/2018
L	COFFRE-FORT	20	14/03/2018
L	INSTALLATION ET APPAREIL DE CHAUFFAGE	10	14/03/2018
L	APPAREIL DE LEVAGE	20	14/03/2018
L	EQUIPEMENTS GARAGES ET ATELIERS	10	14/03/2018
L	EQUIPEMENTS DES CUISINES	10	14/03/2018
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	14/03/2018
L	VOIRIE	10	14/03/2018
L	PLANTATIONS	20	14/03/2018
L	AUTRES AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE TERRAIN	30	14/03/2018
L	BATIMENT LEGER	10	14/03/2018
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE BATIMENT INSTALLATION ELECTRIQUE ET TELEPHONIQUE	15	14/03/2018

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	
	<b>IV</b>
	B7.1

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	<b>Emprunts garantis (1)</b>	0,00	0,00	
8016	<b>Contrats de crédit-bail (2)</b>	0,00	0,00	0,00
8017	<b>Subvention à verser en annuité (3)</b>	0,00	0,00	0,00
8018	<b>Autres engagements donnés</b>			
	Marchés de partenariat (4)	0,00	0,00	
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

<b>IV – ANNEXES</b>									
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>									
<b>B7.3</b>									

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial
	Année	Profil							
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00			
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00			
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00			
<b>TOTAL GENERAL</b>					0,00	0,00			

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régulés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.4</b>

### CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

	<b>Calcul du ratio (1)</b>		<b>Valeur en euros</b>
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)		A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)		B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)		C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts		D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>		<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>		<b>0,00</b>
 <b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	 <b>I / II</b>		 <b>0,00</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2222-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4 ou L. 2222-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>2,00</b>
ADJ ADMINISTRATIF PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
1ERE CL ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + k + l)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>2,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année  
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente tout l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Contrat Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>					<b>37 560,00</b>	
ATTACHE	A	ADM	485		37 560,00	332-8-2° NATURE DES FONCTIONS OU BESOIN DES SERVICES
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>					<b>0,00</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>37 560,00</b>	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

- (2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S Social.  
 MS : Médico-social.  
 M : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel.  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'à premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent : peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326-352 : Modalités particulières recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP. L326 et L352).

343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A. Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A/ autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitements hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	499 562,31	499 562,31
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-89 552,75	-89 552,75
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	397 600,00	397 600,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	350 000,00	350 000,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-47 600,00	-47 600,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b> <b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>	<b>397 600,00</b>	<b>I</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>172 000,00</b>	<b>172 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	172 000,00	172 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>225 600,00</b>	<b>225 600,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<b>225 600,00</b>	<b>225 600,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b> <b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>350 000,00</b>	<b>III</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>350 000,00</b>	<b>350 000,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	5 000,00	5 000,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	0,00	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	0,00	0,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	0,00	0,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	150 000,00	150 000,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	0,00	0,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	0,00	0,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	15 000,00	15 000,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	30 000,00	30 000,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	0,00	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	150 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A
Nombre de membres en exercice : 34	
Nombre de membres présents : 26	
Nombre de suffrages exprimés : 31	
VOTES :	
Pour : 31	
Contre : 0	
Abstentions : 0	
Date de convocation : 21/03/2024	
Présenté par Le Président (1), A FERRIERES, le 27/03/2024	
Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire(2), réunie en session ordinaire A FERRIERES, le 27/03/2024	
Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3).	
M GALLIOT, délégué de Marans,	
M. AUGERAUD, délégué du Gué d'Alleré,	
M. BESSON, délégué de Ferrières,	
M. BODIN, délégué de Marans,	
M. BOUHIER, délégué de Taugon,	
M. FAGOT, délégué d'Andilly les Marais,	
M. FONTANAUD, délégué de Saint Sauveur d'Aunis,	
M. GALLIAN, délégué de La Greve sur Mignon,	
M. LECORGNE, délégué de Longèves,	
M. MARCHAL, délégué de Marans,	
M. NEAU, délégué de Nuaillé d'Aunis,	
M. PARPAY, délégué de Courçon d'Aunis,	
M. PRUNIER, délégué de Saint Jean de Liversay,	
M. SERVANT, délégué de La Ronde,	
M. TAUPIN, délégué d'Angliers,	
M. TROUCHE, délégué de Saint Jean de Liversay,	
M. VENDITTOZZI, déléguéede Villedoux.	
Mme AMY-MOIE,déléguée de Saint Ouen d'Aunis,	
Mme BOIREAU, déléguée de Courçon d'Aunis,	
Mme BOUTET, déléguée de Charron,	

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Mme DUPE, déléguée de Saint Sauveur d'Aunis,	
Mme GOT, déléguée de Saint Cyr du Doret,	
Mme LAFORGE, déléguée de Marans,	
Mme MATEO, déléguée de Saint Jean de Liversay,	
Mme ROBIGO, déléguée d'Andilly les Marais,	
Mme SINGER, déléguée de Villedoux.	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A FERRIERES, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.